



2022 – 2026

Investir pour l'avenir
Charte de
développement durable



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Table des matières

1. Éditorial	3
2. La BCF orientée vers le développement durable	4
3. La BCF en tant qu'employeur	6
3.1. Principes	6
3.2. Objectifs	7
4. Produits et prestations	8
4.1. Principes	8
4.2. Objectifs	8
5. Écologie d'entreprise et protection du climat	10
5.1. Principes	10
5.2. Objectifs	10
6. Engagement sociétal	12
6.1. Principes	12
6.2. Objectifs	12
7. Notre contribution aux ODD	14
8. Conclusion	18

1. Éditorial

La politique d'affaires de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) est résolument orientée vers le long terme et influe sur la manière de penser et d'agir de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Notre banque donne la priorité à des pratiques commerciales équitables ainsi qu'à une politique d'achat et de vente responsable.

Nous sommes convaincus que le comportement écologique, l'engagement social et le succès économique sont étroitement liés. C'est pourquoi nous voulons intégrer, toujours plus, ces trois dimensions dans nos actions, en visant un juste équilibre entre elles.

Nous contribuons ainsi au développement de notre milieu économique et de notre espace de vie en nous impliquant fortement dans l'évolution de notre canton.

À travers cette Charte et les actions qui y sont liées, nous voulons aussi encourager notre clientèle, nos partenaires commerciaux ainsi que nos collaboratrices et nos collaborateurs à agir, au quotidien, dans une optique durable.

Avec la présente Charte, la BCF s'engage à prendre ses responsabilités et à promouvoir le développement durable. Ce document nous guidera dans nos actions afin que nous puissions réaliser nos objectifs et proposer des prestations financières à caractère durable qui fassent l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Wenger', positioned above the name and title.

Daniel Wenger

Président de la direction générale

2. La BCF orientée vers le développement durable

Les activités commerciales de la Banque Cantonale de Fribourg sont axées sur le succès à long terme: la banque table sur la **création d'une plus-value durable**. La BCF entend exercer une influence positive dans la région où elle déploie ses activités. Elle s'y emploie activement depuis de nombreuses années.

Pour la BCF, faire le choix du développement durable signifie pratiquer sur le long terme une activité économique avec succès, tout en agissant de manière responsable envers la société et l'environnement. Cette approche est présentée de façon concrète dans le présent document.

La BCF entend améliorer continuellement sa performance en la matière. Elle s'engage à respecter les **objectifs de développe-**

ment durable (ODD, voir encadré) et à aligner davantage sa gestion et son cœur de métier sur ces objectifs. Dans la Charte de développement durable, la Banque Cantonale de Fribourg définit des principes à respecter et fixe des objectifs.

Le groupe de travail « Développement durable » évalue la réalisation des objectifs, engage des mesures subséquentes et veille à une **présentation transparente des performances de la banque en matière de développement durable**. Ce groupe est composé de responsables de processus ayant un impact important sur le plan social ou écologique ainsi que de représentantes et de représentants du personnel. Il est tenu compte, dans la mesure du possible, des aspects du développement durable dans les processus commerciaux.

Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD, Sustainable Development Goals [SDG]) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030 adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que

le monde devrait atteindre d'ici 2030. Les ODD sur lesquels la BCF exerce la plus forte influence par le biais de ses activités sont affichés en couleurs.



Un tableau synthétique des objectifs poursuivis par la Banque Cantonale de Fribourg et conformes aux ODD est présenté en fin de document.

3. La BCF en tant qu'employeur



3.1. Principes

La Banque Cantonale de Fribourg est l'un des principaux employeurs du canton. Elle offre à ses collaboratrices et à ses collaborateurs un emploi sûr dans une entreprise performante et des **conditions de travail attractives**, favorables aux familles. Elle assume sa responsabilité sociale.

La BCF propose des **places d'apprentissage** et de **stage allround** et engage les moyens nécessaires pour la formation de ses collaboratrices et de ses collaborateurs.

La **politique de rémunération** de la BCF repose sur des principes d'équité, d'égalité des genres, de transparence et de cohérence.

La **Caisse de prévoyance** jouit d'une situation financière saine.

Dans le souci de protéger la **personnalité** de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, la BCF lutte activement contre toute forme de discrimination dans l'environnement de travail.

La BCF promeut la **santé** de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Elle prend des mesures préventives et s'engage en vue de prévenir les maladies et les accidents dus au travail.





3.2. Objectifs

- Nous mettons au concours tous les postes vacants, autant à l'interne qu'à l'externe.
- Nous poursuivons nos efforts visant à augmenter la proportion de femmes parmi les fonctions à responsabilité.
- Nous favorisons la formation de la relève. Les apprentis et stagiaires allround représentent 5% de l'ensemble de l'effectif.
- Nous donnons la possibilité aux jeunes de suivre une formation supérieure financée par la banque.
- Nous encourageons nos collaboratrices et nos collaborateurs à suivre des formations continues et assurons leur employabilité en leur proposant un plan de développement.
- Nous garantissons une politique de rémunération équitable dont le respect des principes d'équité est vérifié régulièrement par un institut externe (certificat « Fair-ON-Pay+ »).
- Conscients de l'importance de la santé au travail, nous prenons des mesures dans le but de réduire le nombre de jours d'absences de nos collaboratrices et collaborateurs pour maladie ou accident.
- Nous proposons des modèles de travail modernes et attractifs (flexibilité du taux d'occupation et mobilité du travail).

4. Produits et prestations



4.1. Principes

La BCF fait la promotion d'une **utilisation judicieuse des fonds** et veille à la réduction des incidences négatives sur le développement durable. Elle propose des produits et des services qui servent l'économie réelle et apportent une plus-value à sa clientèle.

La BCF mise sur des **relations de partenariat à long terme avec sa clientèle**. Elle prévient les conflits d'intérêts dans les activités de conseil. Elle propose des produits transparents et compréhensibles, présentés dans un langage clair.

La BCF veille à une gestion responsable des **produits d'investissement**. Elle développe progressivement les critères applicables en la matière et les rend transparents.

Elle propose à sa clientèle un large éventail de placements à caractère durable et assume son rôle d'investisseur responsable.

La BCF encourage le respect de certains principes éthiques et écologiques dans le cadre de l'**octroi de crédits**. Elle apporte un soutien ciblé à des projets écologiques et énergétiques innovants qui contribuent à la protection de l'environnement. Elle s'engage en faveur des entreprises locales et préserve ainsi les emplois dans la région.

La BCF examine périodiquement la **gamme de ses produits à caractère durable** qu'elle entend élargir de manière raisonnable.

4.2. Objectifs

- Nous considérons le développement durable comme une composante importante du dialogue avec notre clientèle.
- Nous intégrons autant que possible les aspects du développement durable dans nos analyses et décisions d'investissement.
- Nous veillons à ce que nos placements financiers soient conformes à l'approche de la BCF en matière de développement durable.
- Nous formons les conseillères, les conseillers, les collaboratrices et les collaborateurs sur les produits durables.
- Nous identifions les principaux impacts écologiques et sociaux de nos portefeuilles et de nos prestations et définissons des indicateurs de pilotage, lorsque cela se révèle pertinent et possible.
- Nous étoffons notre offre de placement à caractère durable.



5. Écologie d'entreprise et protection du climat



5.1. Principes

Dans ses activités commerciales, la BCF tient compte des **répercussions du changement climatique** et lutte contre ce dernier.

La BCF encourage une gestion parcimonieuse de l'énergie et des ressources naturelles. Elle investit le montant de la redistribution de la taxe sur le CO₂ dans des **mesures contribuant à la protection du climat**.

La BCF réduit **l'impact environnemental** lié à ses activités commerciales. Elle mesure ainsi la consommation de ressources naturelles, calcule les émissions de gaz à effet

de serre directes ou indirectes et publie les chiffres correspondants.

La BCF est **climatiquement neutre**. Elle compense entièrement les émissions résiduelles de gaz à effet de serre en soutenant dans la mesure du possible et de façon judicieuse des projets menés dans son espace économique.

5.2. Objectifs

- Nous atteignons ces objectifs en améliorant par exemple l'efficacité énergétique de nos immeubles, en réduisant la consommation des ressources, en utilisant des ressources respectueuses de l'environnement (notamment de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelables) et en diminuant autant que possible les déchets liés aux activités commerciales.
- Nous réduisons l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre causé par nos activités de 10% par rapport à 2019 d'ici 2026.
- Nous augmentons notre efficacité énergétique de 30% par rapport à 2008 d'ici 2026.
- Nous compensons les émissions en ligne au label ISO 14044 certifié par la fondation Carbon Fri.



6. Engagement sociétal



6.1. Principes

La BCF édicte des principes de **gouvernance d'entreprise** clairs qui garantissent une gestion d'entreprise responsable et le développement durable de la banque. Elle poursuit des objectifs financiers à long terme, dispose d'une solide base de fonds propres et se fixe un objectif de rendement raisonnable.

La BCF contribue au renforcement et au développement de l'**économie régionale** ainsi qu'au maintien de postes de travail et d'apprentissage.

La BCF fait si possible appel à des **fournisseurs** se trouvant dans son propre rayon

d'activité et soutient ainsi les petites et moyennes entreprises. Elle prend en considération les aspects du développement durable lorsqu'elle achète des produits ou confie un mandat à un fournisseur.

La BCF s'engage dans des domaines **sociaux, sportifs et culturels**. Elle soutient des sociétés, des associations et d'autres institutions dans un esprit de partenariat.

La BCF favorise le **dialogue sur le développement durable**. Elle informe et sensibilise les parties prenantes sur des thèmes financiers, sociaux et écologiques.



6.2. Objectifs

- Nous confions la plus grande partie de nos mandats à des fournisseurs opérant dans notre espace économique.
- Nous nous engageons dans les domaines sociaux, sportifs et culturels. Nous soutenons des sociétés, des associations et des manifestations dans un esprit de partenariat.
- Nous encourageons nos collaboratrices et nos collaborateurs à s'engager personnellement pour le bien de la communauté.
- Nous favorisons le dialogue sur le thème du développement durable et contribuons ainsi à une plus grande prise de conscience de la population dans ce domaine.
- Nous avons à cœur de sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent.






7. Notre contribution aux ODD

ODD	Description	Objectifs de la BCF
	<p>Permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de toutes et tous, à tout âge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Défendre les droits des collaboratrices et des collaborateurs, promouvoir la sécurité et la santé sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les collaborateurs et de toutes les collaboratrices. - Mettre en place des processus avec des dispositifs d'assistance dédiés en cas de problèmes (La Clinique du travail). - Soutenir la vie associative, sportive et culturelle cantonale.
	<p>Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer, en tant que banque formatrice, un accès à une formation de qualité pour améliorer le niveau de qualification des jeunes et les sensibiliser au thème du développement durable. - Investir dans le développement professionnel de nos collaboratrices et de nos collaborateurs et améliorer leur employabilité grâce à nos offres de formation continue.
	<p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des modèles de travail et des horaires flexibles, en encourageant le temps partiel à tous les échelons hiérarchiques, en favorisant l'égalité des chances lors de l'attribution de rôles de conduite, en relevant de manière ciblée la part des femmes parmi les cadres et en garantissant l'égalité des salaires, pour contribuer à l'égalité de traitement entre hommes et femmes et à l'augmentation du taux d'activité de ces dernières.

ODD	Description	Objectifs de la BCF
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET À BON COÛT</p>	<p>Garantir l'accès de tous et de toutes à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer différents produits durables: <ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque ECO • Hypothèque ECO rénovation; - Mettre en place une offre de placement durable (ESG). - Acheter de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable. - Certifier nos services en ligne ISO 14044. - Améliorer constamment notre efficacité énergétique (Climat Services).
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour toutes et tous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être un partenaire privilégié des entreprises et des particuliers dans le canton. - Contribuer à la croissance de notre espace économique, grâce à notre approvisionnement régional et à la promotion des PME. - Proposer aux PME des prestations dans les domaines des finances et du conseil ainsi que divers autres services (création d'entreprise, financement de la croissance, règlement de la succession) pour contribuer à la productivité et à l'innovation dans notre zone d'activité. - Offrir un accès non discriminatoire à nos prestations de services financiers. - Offrir un réseau bancaire adapté. - Améliorer l'accès aux produits et aux services à travers les canaux digitaux. - Mettre en place et élargir la gamme de produits à caractère durable. - Accompagner la clientèle tout au long de sa vie. - Garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

7. Notre contribution aux ODD

ODD	Description	Objectifs de la BCF
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et à toutes et encourager l'innovation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compenser les émissions de gaz à effet de serre par une certification locale au profit de projets durables (Carbon FRI). - Encourager l'innovation en identifiant les entreprises se distinguant dans la durabilité. - Automatiser et simplifier les processus pour notre clientèle.
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>Établir des modes de consommation et de production durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire en sorte que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs disposent des informations et connaissances nécessaires au développement durable. - Tenir compte de critères écologiques et sociaux dans nos pratiques d'achat et communiquer de manière transparente notre performance en matière de développement durable pour contribuer à une prise de conscience écologique. - Favoriser, grâce à des campagnes et à des manifestations ciblées, le dialogue sur la consommation responsable.
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) causées par nos activités. - Améliorer l'efficacité énergétique de nos immeubles, réduire la consommation des ressources, diminuer les déchets liés aux activités commerciales. - Utiliser de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelables. - Mettre en place une politique de crédit tenant aussi compte des projets respectueux du climat.



8. Conclusion

Cette Charte marque une étape déterminante pour la Banque Cantonale de Fribourg en définissant ses lignes directrices, ses principes et ses objectifs dans le domaine du développement durable pour les années 2022 à 2026.

Les résultats chiffrés et les analyses de l'engagement de la BCF seront présentés dans le Rapport de développement durable qui sera publié, chaque année, dès 2022, en complément du rapport annuel.



Cette brochure est imprimée sur du papier 100% recyclé et FSC.

Pour de plus amples informations sur le thème du développement durable
bcf.ch/notre-engagement

François Briguet, Membre de la direction générale,
responsable du Développement durable
026 350 76 02, francois.briguet@bcf.ch,
BCF, Bd de Pérolles 1, 1701 Fribourg

Banque Cantonale de Fribourg / 0848 223 223



SIÈGE CENTRAL FRIBOURG

1701 Fribourg
Bd de Péroilles 1

FRIBOURG VILLE

Bourg
Hôpital cantonal
Rue de Romont
Schoenberg

SUCCURSALES

1616 Attalens
1754 Avry-Centre
1630 Bulle
1637 Charmey
1618 Châtel-St-Denis
3210 Chiètres
1741 Cottens
1784 Courtepin
1611 Le Crêt
1564 Domdidier
1731 Ependes
1470 Estavayer-le-Lac
1726 Farvagny
3175 Flamatt
3186 Guin
3280 Morat
1716 Planfayon
1746 Prez-vers-Noréaz
1680 Romont
1712 Tavel
1687 Vuisternens-devant-Romont

SUCCURSALE EN LIGNE

www.bcf.ch

GARANTIE DE L'ÉTAT